

N° 71

Février 2022
à Mai 2022

L'Écho de PUSSAY

Commune de
Pussay



Pussay, Notre Village



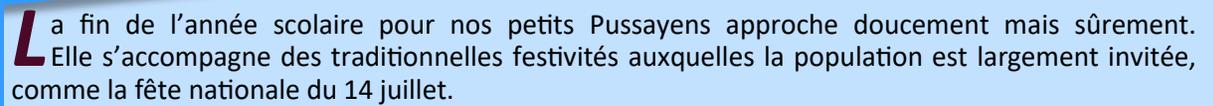
La chasse aux œufs



La cérémonie du 8 mai 1945



La fête du gonflable



La fin de l'année scolaire pour nos petits Pussayens approche doucement mais sûrement. Elle s'accompagne des traditionnelles festivités auxquelles la population est largement invitée, comme la fête nationale du 14 juillet.

Il ne faut pas oublier toutes les manifestations culturelles et associatives qui ont rythmé la vie de notre commune. Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre territoire, et font de Pussay un village où le vivre ensemble prend tout son sens. Cette période constitue le prélude des vacances d'été. Chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire.

Le budget pour l'exercice budgétaire 2022 a été débattu lors du dernier conseil municipal du 06 avril 2022. Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, du phénomène économique de l'inflation, de celles concernant l'entretien de notre patrimoine commun et des engagements déjà contractés, l'adoption du budget exprime la stratégie de notre équipe. Ce dernier reflète les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés. En effet, nous avons posé les bases des projets de l'année en cours.

Nous avons également pris et confirmé des engagements pour l'avenir, celui de notre village et de ses habitants, dans le cadre d'une véritable prospective pluriannuelle. Ainsi, nous avons voulu montrer notre détermination à soutenir l'activité économique par un niveau élevé d'investissement, tout en répondant aux nouveaux besoins de notre population en constante augmentation. De la même façon, nous avons mis l'accent sur l'éducation de nos enfants. Enfin, nous avons démontré notre ambition de moderniser notre cadre de vie et ainsi, avoir le regard toujours tourné vers l'avenir.

Cela reste un exercice toujours difficile que de faire coïncider les équilibres financiers et de contenter le plus grand nombre, mais nous avons su faire preuve de beaucoup de pragmatisme. Nous continuons de concrétiser nos nombreux projets, comme l'assermentation de deux agents communaux en tant qu'agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) et un diagnostic pour l'installation d'un système de vidéo protection. A ce titre, une consultation citoyenne initiée par notre commission extra-communale sera organisée au cours du 4ème trimestre 2022. Nous avons également réalisé la restauration intérieure de l'Eglise Saint Vincent dans le cadre de la valorisation du patrimoine local, une étude urbanistique et de Génie Civil afin de créer de nouvelles places de stationnement sur le parking de la place de la fontaine, ainsi que le remplacement de l'ensemble des fenêtres dans la salle des Jeunes et de Anciens.

Nous avons également avancé avec les élus, les commerçants et les représentants des habitants au travers notamment de nos commissions participatives citoyennes. Effectivement, nous travaillons sur un dossier important comme la revitalisation de notre centre bourg qui se traduira par l'acquisition d'un local désaffecté pour y installer un commerce de proximité dans le cadre de notre activité et de notre développement économique.

Notre village a été également animé par les cérémonies de commémoration, les festivités du Comité des fêtes, les soirées organisées par la commission culture.

Nous pouvons aussi citer les actions du Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec les associations « Revivre », « Part'Age », et bien d'autres, au même titre que la Caisse des Écoles qui s'est associée à notre Comité des Fêtes afin de rééditer notre traditionnelle « chasse aux œufs ».

Beaucoup d'évènements ont pu être organisés grâce à vous, grâce aux associations, grâce à l'ensemble de l'équipe municipale et les agents municipaux que je tiens à remercier tout particulièrement.

Cette année, nos projets sont également nombreux, c'est l'occasion de poursuivre avec énergie l'ensemble des dossiers de notre mandat :

- Les travaux de réhabilitation de l'étanchéité du château d'eau
- Les travaux de construction de la station de traitement de l'eau potable
- Les travaux de rénovation du bâtiment communal dit « la commanderie »
- Les travaux d'aménagement de la salle « Jacques PARRAIN »

Enfin, la commune a réalisé des efforts considérables pour développer nos canaux de communication à destination de la population afin de vous communiquer les informations pertinentes dans les meilleurs délais. Je vous remercie par avance de vérifier régulièrement les actualités diffusées sur nos supports.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.

Votre Maire, Grégory COURTAS





BILAN FINANCIER 2021

En 2021, la bonne gestion et les services de la commune pleinement impliqués ont permis de consolider les finances de notre village. Les investissements importants du pôle scolaire ont été rondement menés et sont restés dans les enveloppes définies. Les efforts en matière d'économie ont été payants, entre autre, la campagne de remplacement des ampoules en LED associée à l'extinction des éclairages publics la nuit a fait baisser la consommation d'électricité de plus de 40% sur ce poste de charge. Nous pouvons ainsi observer une baisse de 3,8 % des dépenses réelles de fonctionnement.

BUDGET 2022 : 0% d'augmentation des impôts locaux depuis 2016.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat depuis 2012 et le coût de la vie qui augmente, les taux d'imposition de la ville n'ont pas changé, et cela depuis 2016. Le Budget 2022 doit aussi tenir compte des perspectives financières incertaines liées au contexte géopolitique. La crise sanitaire et aujourd'hui l'actualité internationale récente ont un impact important sur l'inflation, le taux de croissance et les coûts de l'énergie. Le budget est donc construit avec prudence.

Il poursuivra plusieurs objectifs :

- ◆ Veiller au respect des priorités du mandat,
- ◆ Ne pas augmenter les impôts
- ◆ Etre acteur de l'éducation et de l'épanouissement des jeunes
- ◆ Améliorer le cadre de vie
- ◆ Agir pour la transition écologique
- ◆ Œuvrer pour la solidarité entre Pussayens.

BUDGET 2022 : Les Projets



TRANSITION ECOLOGIQUE
Reconquête de la biodiversité
 BUDGET : 122 220 €
 Coût communal : 21 089 €



PROTECTION SANITAIRE
Centre de vaccination en 2021
MOBITEST jusqu'au 3 juillet 2022
 BUDGET : 40 000 €
 Coût communal : 8000 €



EQUIPEMENT « QUALITE DE L'EAU »
Réhabilitation du château d'eau
Nouvelle station de traitement de l'eau potable
 Fonds propres et subventions transférés à la CAESE* par le budget eau et assainissement.



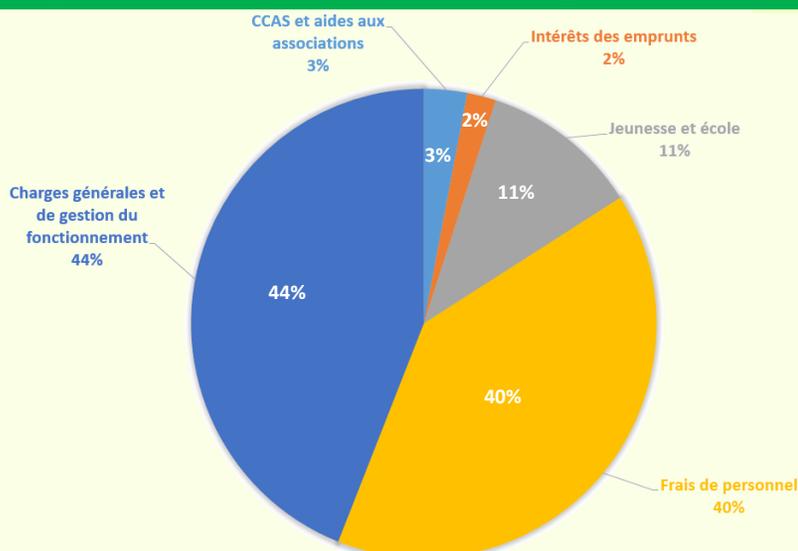
DEVELOPPEMENT CULTUREL
Réhabilitation du bâtiment de la commanderie en Maison des arts et de la culture (L'ancienne librairie de l'Armée de Terre)
 BUDGET 560 400 €
 Coût communal : 138 500 €



DOSSIER SECURITE
Réflexion sur l'installation d'un système de Vidéo-protection.
 BUDGET 120 000 €
 Etude des cofinancements et subventions en cours.

* CAESE : Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Objectif 2022 : Maintenir la qualité de service à la population



En 2022, Le budget communal de fonctionnement s'élève à 1,5 millions d'euros. La répartition s'opère de la façon suivante :

CCAS et aides aux associations :

Soutien à l'économie locale : 10 000€ offert sous forme de chèque cadeau pour les plus de 68 ans par le CCAS.

Jeunesse et école :

165 000€ du budget de fonctionnement, comprenant la subvention à la caisse des écoles.

Charges de personnel maîtrisées à PUSSAY :

40% du budget de fonctionnement : pour la même strate, les communes dépensent en moyenne plus de 50% de leur budget.



La réglementation d'usage des matériels bruyants

Il est rappelé à la population que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses sont interdits :

- Les jours ouvrables avant 7H00 et après 20H00
- Les samedis avant 7H00, entre 13H00 et 15H00 et après 20H00
- Les dimanches et jours fériés avant 9H00, entre 12H00 et 16H00, et après 20H00

URBANISME, QUELQUES RAPPELS

Le volet urbanisme de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR), promulguée en 2014, a provoqué des changements importants en droit de l'urbanisme : la loi a pour objectif de faciliter et d'accroître l'effort de construction de logements, de densifier les centres villes et les zones d'habitation déjà bâties, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain.



Le Coefficient d'Occupation des Sols n'existe plus :

Jusqu'en 2014, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pouvait fixer la densité de surface habitable pour construire, constituée par le Coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) qui exprimait le nombre de mètres carrés de surface de plancher susceptible d'être construit sur un terrain. La mise en œuvre de ce COS dans les documents d'urbanisme a fait l'objet de critiques, notamment en raison du fait que ce mécanisme était susceptible de freiner la densification et de contribuer à l'étalement urbain. Le C.O.S. a donc été abandonné au profit d'autres règles, telles que l'emprise au sol, la hauteur des bâtiments ou bien encore l'implantation de constructions par rapport aux limites séparatives. Dorénavant les communes n'ont plus la possibilité de fixer un COS dans le PLU.

La superficie minimale des terrains à construire a été supprimée :

La fixation par le règlement du P.L.U. d'une superficie minimale des terrains à construire a été également supprimée par la loi ALUR. Cette possibilité était subordonnée à l'existence de contraintes techniques ou à la nécessité de préserver une urbanisation traditionnelle ou un intérêt paysager, mais s'est révélée peu efficace et souvent mal comprise, car elle contribuait largement à une surconsommation d'espace sans lien avec la réalité des contraintes ou la préservation de la qualité des secteurs concernés.

Cette fixation de la taille minimale des terrains a été identifiée comme un frein à la densification, mais également à la mixité sociale.

Obligation de création de stationnement :

Le P.L.U. de la Commune de Pussay, approuvé en 2020, impose la réalisation de deux places de stationnement par logement pour toute opération de construction ou de transformation de locaux sur la Commune quelque que soit sa superficie.

Pensez à déposer en Mairie une déclaration préalable de travaux si :

Vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment pour l'un des travaux suivants :

- Créer une ouverture (porte, fenêtre, velux),
- Changer une porte, une fenêtre ou un velux,
- Changer des volets,
- Changer la toiture,
- Réaliser une isolation par l'extérieur.
- Vous faites une petite extension de votre habitation.
- Vous transformez votre garage en pièce d'habitation
- Vous construisez un abri de jardin ou un garage de moins de 20 m² indépendant de votre habitation.
- Vous construisez une piscine de plus de 10 m² et de moins de 100 m².
- Vous créez, modifiez ou changez votre clôture, votre portail ou votre portillon.

A savoir : Les entreprises ont un devoir de conseils. Elles ne doivent pas intervenir tant que les travaux n'ont pas reçu d'avis favorable des services de l'urbanisme de la commune.



Vos demandes peuvent être adressées à l'adresse mail :
pussay.autorisationurbanisme@gmail.com





Jetons un œil sur la vidéo protection

Monsieur le Maire et Monsieur Rousseau, son adjoint en charge de la sécurité, ont tenu en mairie une réunion avec la gendarmerie.

A cette occasion, le référent sureté de la gendarmerie était présent afin d'élaborer un diagnostic dans le cadre d'une réflexion sur l'installation des caméras de vidéo protection sur notre commune.

Un déplacement sur le terrain a permis d'identifier de potentiels lieux d'implantation de ces caméras.



Réfection de voirie

A la demande de la Mairie, le conseil Départemental de l'Essonne a procédé à la réfection de la couche de roulement du rond-point de la pièce du Moulin en entrée de ville, des pavés étaient également arrachés, les joints ont été refaits. Un affaissement de chaussée a été comblé à hauteur de la sente du Montbergeon.



A la recherche du bonheur !!!

En ce dimanche 1er mai, on retrouvait, comme chaque année, les revendeurs de muguet dans les rues de Pussay. Mais l'attraction du village se concentrait sur la rue de la Libération et la rue du Nord où se déroulait le traditionnel vide-grenier organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pussay. Après deux ans d'absence, cette belle manifestation reprenait ses lettres de noblesse et ce fût une belle réussite. D'abord, le temps a été de la partie et le public a répondu présent. Plusieurs centaines de badauds déambulaient dans les rues à la recherche de l'objet convoité ou simplement pour discuter au gré des rencontres. Près de 60 exposants s'étaient inscrits pour 300 mètres linéaires. Les Sapeurs-Pompiers étaient quant à eux mobilisés à la buvette pour préparer hot-dogs, sandwichs et faire cuire pas moins de 80 kilos de frites. Rappelons que les bénéfices réalisés au cours de ce vide-grenier sont intégralement versés aux œuvres sociales des Pompiers. Nous profitons de cet article pour remercier tous les pompiers volontaires de notre village, toujours disponibles pour partir jour et nuit sur une intervention afin de sauver des vies ou éteindre un incendie. Notre commune, consciente du fait que chaque minute peut compter pour sauver une vie, a d'ailleurs dans ses effectifs trois agents communaux également sapeurs-pompiers volontaires.



Cela permet d'assurer la pérennité du fonctionnement du centre d'intervention et de secours en journée.

Investissement pour l'économie d'énergie

Dans un souci d'économie d'énergie de nos bâtiments communaux, les fenêtres de l'ancien périscolaire ont été changées. Ces locaux servent actuellement pour des activités de nos aînés, le Relais des Assistantes Maternelles et pour l'association les petites marmottes.

Le coût de cette opération a, en partie, été financé à hauteur de 15 700 euros par le syndicat de l'énergie (SIEGE).





Des compagnons à la ferme

Au-delà de produire des légumes, des tisanes, aromates, confitures ou encore du miel, la ferme Sapousse de Pussay forme une future génération de paysannes et de paysans.

De nombreuses personnes passent sur la ferme quelques jours ou quelques semaines pour commencer à apprendre ce beau métier. Des jeunes en formation, des plus anciens qui se reconvertissent, des fils ou filles d'agriculteurs conventionnels beaucerons qui souhaitent faire évoluer leur ferme. Depuis quelques mois, la ferme accueille des compagnons dans le cadre de l'association Fermes d'Avenir. Ces jeunes participent à un programme de 8 mois pendant lesquels ils se forment sur trois fermes différentes partout en France dans le but de produire des légumes bio sur leur propre ferme. Deux premiers compagnons, Sana et Jean, ont donc passé plus de deux mois à Pussay pour apprendre à semer des tomates, désherber des carottes, récolter de l'aubépine, travailler la terre tout en la respectant, s'occuper des abeilles, des moutons et des poules.... Ce compagnonnage a pu voir le jour grâce à la Résidence Accueil « Association Lieux de Vie en Essonne » (ALVE) qui loge toute

l'année des personnes en situation de handicap à Pussay. Un logement spécifique réservé à « l'habitat inclusif » est effectivement loué par l'ALVE à la ferme Sapousse pour loger les compagnons. Ceci a déjà permis de très riches échanges entre les paysans, les compagnons et les résidents en situation de handicap qui sont venus à plusieurs reprises sur la ferme.



Un partenariat qui ne devrait que grandir !



Le label jeune FFF pour le CSAP

Le 3 mai dernier, les membres du comité directeur du Club Sportif Angerville-Pussay et du district d'Eure-et-Loir représentant la FFF (Fédération Française de Football) avaient donné rendez-vous aux sportifs du club pour célébrer un moment particulier : la remise du LABEL JEUNES FFF – catégorie Espoir. Fruit d'un long travail mené par les équipes du club, cette distinction vient reconnaître un investissement de tous les instants, entamé depuis de nombreuses années pour mieux structurer et développer l'association.

Ce label s'obtient par l'articulation de 4 projets et sera valable 3 saisons, à savoir jusqu'en 2024. Un projet associatif : effectifs jeunes, dirigeants, qualité des installations et des équipements, actions de promotion et de recrutement et animation du club.

Un projet éducatif : structuration, déploiement et communication.

Un projet sportif : nouvelles pratiques, méthodes pédagogiques, coordination et organigramme technique, participation et normes.

Un projet encadrement : niveau des éducateurs, fidélisation des encadrants, formation des dirigeants.

C'est en tous les cas le message d'encouragements et de félicitations que sont venus leur délivrer les Maires d'Angerville et de Pussay, Johann MITTELHAUSSER et Grégory COURTAS, avec

leurs adjoints aux sports Jacques DRAPPIER et Jacques ADRIEN.

Véritable outil de cohésion, de respect, d'esprit d'équipe et de mixité avec une belle féminisation entamée et dynamique depuis plusieurs années sur le club, le football est un sport qui rassemble et permet les échanges.

Des poèmes pédagogiques

Une action pédagogique innovante a été réalisée au cours de l'édition 2022 du Printemps des Poètes.

Avec l'aide de Bruno De Goussencourt, pussayen, poète et magicien des mots et la participation du Conseil Municipal des Jeunes, certains véhicules en mal de stationnement ont vu fleurir des prunes poétiques sur leur pare-brise rappelant avec poésie et pédagogie le fait de mieux vivre ensemble. Les contrevenants poétiques avaient la possibilité de venir échanger leur « prune » contre une série de badges.

Ces badges avaient été préalablement décorés lors d'un atelier de création en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Essonne à la bibliothèque de Pussay. Merci aux participants d'avoir donné vie aux duos de mots choisis par Bruno en les intégrant dans les badges qu'ils fabriquaient.



Nous vous invitons à le rejoindre lors de la prochaine édition du Printemps des poètes en 2023.





La culture au rendez-vous

« *La Leçon de Français* »

Le 30 janvier 2022, Pépito MATEO s'est produit à la Salle des Fêtes. Calembours, expressions incongrues, jeux de mots, malentendus linguistiques, tout ce que la langue française est capable de fournir comme termes pour un spectacle teinté d'humour, d'incompréhensions, de sensibilité.

Pépito nous entraîne dans son univers et nous embrouille dans les non-sens invraisemblables du français usuel des pays de la francophonie. A l'écouter et à l'entendre, la question se pose, connaissons-nous vraiment la langue et ses subtilités ?



« *Bloom le Jazz* »



Trois jeunes femmes, un batteur, un contrebassiste, il n'en faut pas plus pour que le temps s'arrête.

Trois voix différentes et si complémentaires qui vous donnent le frisson dès les premières notes. Si de nombreux talents du jazz sont passés par Pussay, Christian ESCOUDE, Jean-Marie ECAY, Agathe IRACEMA, Didier LOCKWOOD, David REINHARDT, on pourra dire que le groupe BLOOM en fait partie. Un ensemble qui envoûte à tel point que le temps semble figé et une fois le spectacle terminé, une seule phrase sur la bouche de toute l'assemblée : "Quoi ? Déjà ?"

S'il y avait un endroit où il fallait être ce samedi 26 mars 2022, c'était bien à la Salle des Fêtes de Pussay.

« *Voyage au Bout de l'ennui* »

La question posée par les enfants et aux adultes présents, par le Collectif Essonne Danse en ce mercredi 20 mars 2022 : Comment chasser l'ennui ?

Les enfants semblaient fort intéressés par toutes ces idées ingénieuses qui ont dressées les cheveux sur la tête des parents...création d'une chorégraphie, repas au ralenti pour faire passer le temps trop long, jouer avec les assiettes et les couverts, fabriquer un oiseau avec les ustensiles de cuisine, casseroles, poêles, couvercles...



« *Parade Lyrique* »



Le samedi 2 avril 2022, l'Opéra de Massy s'est invité à Pussay. Il nous a fait l'honneur de se déplacer chez nous :

Violetta KOLOMOYETS, soprano et Anna HETMANOVA, pianiste, nous ont interprété quelques airs d'opéra et de piano afin de nous faire découvrir quelques classiques de leurs univers.

Juste une voix, sans micro, pour couvrir la Salle des Fêtes et nous laisser sans voix de tant de pureté vocale. Ce fut un bon moment et une opportunité d'apprécier de nouveaux sons.



Journal de bord de notre séjour en classe de mer

Le lundi, on est parti de notre maison très tôt, pour aller en classe de mer. On a dit au revoir à nos parents et on a pris le bus. Certains faisaient des dessins, d'autres jouaient ou dormaient. Ensuite, on a fait une pause petit déjeuner et le midi, on a pique-niqué. Le trajet était long, mais on est arrivé à la maison Marine. Les animateurs s'appelaient Lisa, Darline, Mathieu et Evany. Ils étaient très gentils.

L'après-midi, nous avons fait du Land Art : on a pris des éléments de la plage (des algues, des coquillages, des escargots de mer...) pour faire des dessins sur le sable. C'était très bien. On a fait une sirène, un hippocampe, des châteaux, des routes pour les crabes, des étoiles de mer et des fleurs. Puis, on est retourné dans le centre pour goûter, ranger nos affaires, se doucher et écrire une lettre aux parents. Après le dîner, les adultes ont lu des histoires et on s'est couché.

Le mardi, on s'est levé, on s'est habillé et on a pris notre petit déjeuner au restaurant du centre : il y avait des céréales avec du lait chocolaté, du pain, du beurre salé, de la confiture, et du jus d'orange. Ensuite, on s'est brossé les dents, puis Adrien, un animateur, nous a montré des jeux bretons : le crochet, la grenouille, les sabots... On a fait des équipes et on devait défier un enfant d'une autre équipe. Pour le jeu du hérisson, il fallait lancer des boules dans une planche avec trois trous. Dans « Le Trou du Chat », il fallait faire rouler des boules pour les faire passer dans une porte. Il y avait aussi une espèce de baby-foot qui fonctionnait avec des aimants. Dans le jeu des anneaux, il fallait tirer une ficelle et monter le palet jusque dans la main du lutin, sans le faire tomber. C'était super !



L'après-midi, un conteur nous a raconté des contes de Bretagne qui parlaient d'ogres, de princes, et des Korrigans, qui sont des petits lutins qui habitent dans les grottes et les dunes de Bretagne. Il y avait par exemple l'histoire d'un roi qui avait des oreilles de cheval, et celle de Jean la Lune, qui explique comment la mer est devenue salée, grâce à un moulin à café magique. Nous avons beaucoup marché, mais ça nous a plu.



Le soir, nous avons lu les lettres que nos parents nous avaient envoyées, puis nous avons invité plusieurs chambres ensemble, et les maîtresses et les animateurs nous ont lu des histoires.



Le mercredi, nous sommes partis à Brocéliande, dans la forêt de Pimpon. Une animatrice, Katia, nous a raconté qu'il y avait deux mondes : un monde réel et un monde féérique où habitent des fées, des sorcières et des ogres. On a vu une fontaine et un puits à souhaits. On a aussi vu la cachette de la sorcières des quatre vents : si on lui donne une pièce, elle peut nous emmener au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest. Deux enfants sont restés au centre avec un animateur, car ils étaient malades et devaient aller chez le docteur.

Le midi, nous avons pique-niqué et fait un petit jeu.

Puis, nous sommes allés voir l'arbre d'or. En fait, c'était des enfants qui s'étaient perdus dans la forêt. Ils voulaient retrouver leur chemin, mais en touchant l'arbre d'or, ils ont été transformés eux-mêmes en arbres. Et comme les Korrigans ont touché les feuilles de l'arbre, ils ont été transformés en cailloux pointus, tout autour, pour protéger l'arbre.

Katia nous a aussi raconté l'histoire de Lancelot qui avait vu un lac magique. En rentrant dedans, ça l'a emmené devant le château de Morgane la fée. Il a fallu qu'il traverse un incendie, qui était en fait une illusion. Il a aussi battu deux dragons et des géants.

Pour rentrer, il a dû passer par un portail magique qui l'a mené dans la forêt de Brocéliande. Malheureusement pour lui, il s'était écoulé plusieurs centaines d'années, ce qui fait qu'il est devenu tout vieux et tout rabougri.





Le soir, pendant la veillée, nous avons joué au chef d'orchestre et au générateur d'électricité : il fallait serrer la main de son voisin pour faire passer « l'électricité ». La première équipe qui avait fait le tour avait gagné. Ensuite, nous nous sommes couchés car nous étions bien fatigués.

Le jeudi, après le petit déjeuner, nous avons fait un atelier cuisine avec Mélanie. D'abord, nous sommes allés à la plage pour récolter des plantes qui avaient des goûts de légumes (concombre, radis...), ou des odeurs de réglisse. Ensuite, nous sommes rentrés pour commencer la cuisine. Nous avons fait des makis avec des feuilles d'algues, du riz, des algues, des cornichons de mer et du coulis de tomates. Nous avons aussi fait des crêpes avec du fromage frais, des algues rouges et vertes et du citron. Après, nous les avons dégustées. Certains n'ont pas aimé, mais d'autres ont apprécié.

Ensuite, nous avons fait une petite récréation avant le déjeuner. L'après-midi, nous sommes partis pour la pêche à pied avec Adrien. C'était fantastique ! Il fallait soulever les cailloux pour trouver des étoiles de mer, des lièvres de mer qui crachaient de l'encre quand ils ne sont pas contents, des oursins, des escargots, des crabes, des anémones, des coquillages et des poissons. Il y a même des enfants qui ont mangé des crevettes vivantes ! Ils ont été très courageux !



Le soir, nous avons joué au jeu de la chaise musicale, puis nous avons passé notre dernière nuit à la classe de mer.

Le vendredi, nous avons pris très vite nos petits-déjeuner, puis nous avons fini nos valises et nous les avons emmenées dans le bus. Ensuite, nous sommes partis pour l'Océarium du Croisic. Une dame nous a montré des poissons, des poulpes, des calamars, des méduses, des oursins, des crabes, des étoiles de mer et nous a expliqué des choses dessus : elle a parlé de leur corps, de leur camouflage, de leur régime alimentaire et du plancton.

Après, nous sommes allés voir les manchots qui mangeaient leur repas. Nous avons aussi vu des requins qui étaient dans un aquarium immense avec des raies et des tortues.

A la fin, nous avons acheté des souvenirs : des stylos, des peluches ou des dents de requins.

Après le pique-nique, nous sommes retournés dans le bus et le soir, nous sommes arrivés à Pussay. Nous avons retrouvé nos parents et nos maisons. Nous étions contents de les revoir. Nous avons pu leur raconter la super semaine qu'on a passé en classe de mer !

Nous aurions envie d'y retourner une autre fois !



... Quelques témoignages :

Lucas : J'ai tout adoré !

Kendra : J'ai beaucoup aimé la pêche à pied et l'aquarium.

Ayden : J'ai adoré les moments de temps libres avec tous les copains.

Keydan : C'était génial, l'aquarium du Croisic !

Marie Heaven : J'ai tout aimé, mais je n'ai rien trouvé pendant la pêche à pied...

Maro : J'avais très envie d'y aller, mais je n'ai pas pu, c'est dommage !

Aaron : J'ai adoré dormir dans la même chambre que mes amis.

Enora et Céléna : Nous avons beaucoup aimé le temps de cuisine.

Lola, Louise, Raphaël et Louis : Nous avons tout aimé !

Tijani : Moi, j'ai bien tout aimé dans la classe de mer !

Keyvan : J'ai tout adoré, mais j'aurais préféré ne pas dormir la nuit, pour pouvoir faire encore plus d'activités !

Méline : J'ai tout aimé, surtout la pêche à pied !

Yasmine : J'ai tout aimé, surtout l'Océarium, parce qu'on a pu acheter des souvenirs...

La classe de CP et CE1



Nous aimerions bien y retourner en classe de mer, c'était hyper bien.



At la pêche à pied, nous avons ramassé des crabes, des lièvres de mer, des étoiles de mer, des anémones, un oursin et une étoile de mer danseuse.



At la forêt de Brocéliande, nous avons aimé voir l'arbre d'or, faire l'escalade des rochers, écouter les histoires des korrigans, et faire un vœu sur le siège de Merlin l'enchanteur.

Nous avons beaucoup rigolé des histoires et des tours de magie d'Adrien, et aussi quand il a fabriqué des bonbons avec les plantes magiques.



At l'aquarium nous avons aimé voir le repas des manchots, les requins, les raies, des tortues de mer, la pieuvre, les méduses et les poissons clownem.

C'était bien de dormir avec les copains dans la même chambre, de faire la douche et de s'habiller tout seul. Nous avons aimé recevoir les lettres des parents et aussi aller au restaurant du centre, c'était bon. Et en plus nous avons

eu très beau temps tous les jours. C'était cool.

Les GS





Plein feux sur le ring

En fin de saison dernière l'entraîneur quittait inopinément le « CLUB BOXING » de Pussay, laissant l'association orpheline. Très rapidement un jeune couple Sylvia et Franck, décidait de reprendre l'association. Sylvia, nouvelle présidente est titulaire du diplôme d'initiatrice fédérale de karaté dont elle est ceinture noire. Franck est ceinture noire de Full Contact et est en cours de validation de son diplôme d'entraîneur.

La première décision lors de la reprise a été de changer l'appellation de l'association qui, dorénavant, s'appelle « FIGHT ACADEMY CLUB ». Son activité est de pratiquer la boxe pieds-poings (full contact) en loisirs ou en compétition, et de travailler en combat au sol-kick.

Fonctionnant depuis un an, un premier bilan peut être fait et il est positif. Aujourd'hui, 19 jeunes et 25 adultes fréquentent régulièrement la salle des jeunes où se déroulent les cours. L'association s'est affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

Outre la pratique en loisirs, les entraîneurs préparent plusieurs combattants pour leur participation à la première apparition du club en compétition officielle : la Coupe d'Île de France courant juin 2022 à Sainte Geneviève des Bois. De plus, deux jeunes préparent actuellement leur passage pour obtenir la ceinture noire.

La commune a décidé d'aider cette association. Les services techniques municipaux ont installé des éléments d'entraînement dans la salle, cordes et poutres. Devant le sérieux et l'engagement des responsables et croyant en l'avenir de ce club, la Fédération a proposé un tatami d'occasion vendu au club et la commune de Pussay a contribué en versant une subvention exceptionnelle de 1000 euros, comme elle l'a déjà fait pour d'autres associations lors d'événements exceptionnels.



Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou pratiquer ce sport, vous pouvez prendre contact avec Sylvia par mail : sylvia28310@hotmail.fr ou vous présenter à la salle des jeunes rue de la Libération aux heures des cours : mardi et jeudi de 18h00 à 20h30. 2 cours d'essai pourront vous être proposés. Le club sera aussi présent lors du forum des associations de début septembre au cours duquel il fera une démonstration. Bon vent au « FIGHT ACADEMY CLUB »

Troc nature

Pour le début du printemps, le Troc Nature était de retour avec comme toujours des ateliers et son troc aux plantes à la bibliothèque Annick Laisné.

Parallèlement, les lecteurs ont pu s'initier à l'origami grâce aux conseils avisés d'un spécialiste, Frédéric Isola. D'autres ont réalisé une tête de lion, des insectes animés, une lettre printanière et un hibou en tissu, toujours bien sûr dans une ambiance conviviale.



Economies d'énergie en lumière

Dans la continuité du passage de l'éclairage traditionnel aux leds de nos bâtiments communaux, les agents des services techniques ont procédé au changement des blocs lumineux des vestiaires du stade de football « Daniel Polvé » et de la salle des fêtes communal « Raymond Mulard ».

Cette opération de remplacement des plafonniers en dalle led a été financée par le Syndicat intercommunal d'Énergie du Grand Etampois situé à Angerville à hauteur de 1000 Euros, soit 70 % du coût total.



Une vie archi possible

Archi Possible vous propose de rejoindre un collectif indépendant, convivial et utile pour ne pas rester seul face à vos projets de travaux.

Pour les familles et particuliers, Archi Possible propose un ensemble d'activités, d'outils pratiques et de services pour faciliter la vie des auto-rénovateurs et auto-constructeurs.

Les habitants inscrits peuvent ainsi :

- ⇒ Participer aux « cafés de l'autoconstruction » toutes les 3 semaines
- ⇒ Utiliser la mailing liste interne des petites annonces entre inscrits
- ⇒ S'inscrire gratuitement aux initiations offertes par les professionnels du réseau
- ⇒ Recevoir des informations et des propositions spécialement destinées aux abonnés

La commune de Pussay est partenaire de ce dispositif où une opération spécifique est lancée.

Intéressé ? Envie d'être tenu au courant ? Plus d'information ? Contactez Archi Possible :

Franck Mathieu – coucou@archipossible.com – 06.45.54.54.12



LE COMITE DES FÊTES AU CABARET

Le samedi 30 avril dernier, le bureau du Comité des fêtes a organisé une sortie à l'attention de ses adhérents. Ainsi vers 18 heures, le car démarrait de la place du Carrouge en direction d'Orléans et plus spécialement le cabaret « l'Insolite ». Ce cabaret très intimiste ne peut contenir que 80 personnes et les 50 Pussayens étaient largement majoritaires, y compris pour mettre une belle ambiance. Après un dîner très apprécié, place au spectacle à l'occasion d'un show transformiste de plus de deux heures au cours duquel de nombreux chanteurs et chanteuses français ont été imités, souvent de manière très humoristique. Ce n'est que tard dans la nuit que les participants ont rejoint Pussay, heureux d'avoir passé une excellente soirée.

Il est grand temps que nous puissions enfin nous retrouver et redécouvrir le goût convivial de la fête. C'est pourquoi le Conseil d'Administration du Comité des fêtes s'est réuni et va vous proposer tout un panel d'activités pour les mois à venir dont il nous donnera de plus amples détails très prochainement : peut-être une marche dinatoire, une soirée-dîner à thème, un lotto, un rallye touristique, du cinéma, etc... Notez d'ores et déjà le marché artisanal des créateurs et producteurs locaux qui se tiendra en extérieur le 3 juillet prochain.

Essonne Mali Festival - Saison 3

Le samedi 05 Février, la ville de Pussay accueillait de nouveau l'événement du Département de l'Essonne, l'EM FEST, dédié à la culture de l'Afrique de l'Ouest et du Mali. Ce projet porté par Darsalam Solidarité fut l'occasion d'une soirée Concert avec l'artiste Sénégalais LIDIOP, référence internationale dans la musique africaine. Une centaine de personnes ont pu découvrir en acoustique guitare, cette voix si particulière mêlant Wolof, Français et Anglais.

En invité, c'est le Sound System Essonnien Angata accompagné par STRAIKA D, qui a ambienté la salle jusqu'à 1h00 du matin.

Un beau moment de culture encouragé par une entrée libre pour un accès pour tous.



Rendez-vous en Février 2023 pour une nouvelle édition à Pussay !





CARTE POSTALE

Voici un bâtiment du village et ses trois destinations différentes en un peu plus d'un siècle.

L'école des filles avant la première guerre mondiale.



6. - PUSSAY (S.-g.-O.). - L'Ecole des Filles.

La poste pendant plus de 100 ans



7. PUSSAY (S.-O.) - La Poste

Actuellement, ce sont des appartements privés depuis la création de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie.



Les forains sur la place



Comme à l'accoutumée, la traditionnelle fête communale a battu son plein lors du week-end du 1er mai.

Après deux ans de désert festif, les familles, comme

les jeunes et les aînés, ont investi la place de l'église sous un soleil radieux. Nos amis forains tiennent à remercier sincèrement les habitants de Pussay pour la confiance et la générosité apportées.

Les consoles du placard

Le samedi 21 mai, des passionnés, élus et citoyens ont sorti les consoles du placard.

Ils ont accueilli les visiteurs gracieusement dans la salle Jacques Parrain toute la journée pour leur faire découvrir le monde du jeu vidéo des années 80 et 90 appelé aussi le re-trogaming.



15 consoles et ordinateurs ont été mis à disposition du public toute la journée. Les enfants et leurs parents ont ainsi partagé des souvenirs et jouer ensemble à Sonic, Mario, ou encore Soulcalibur. La console « Pong » a eu la faveur des plus férus. Pas mal pour une machine qui date de 1978 et qui a tenu la dragée haute face aux consoles modernes !!!



Les plus jeunes ont pu participer à un concours Mario Kart organisé par le Conseil Municipal des Jeunes. Les 3 premiers ont reçu des récompenses pour les féliciter de leur dextérité : bravo à Titouan, Maelys et Emmanuel.

Une centaine de personnes a participé à cet événement et nombre d'entre eux ont demandé quand aura lieu la prochaine édition : en mai 2023 bien entendu.



Nouveau!

Autoentrepreneurs/Association à Pussay

Coiffeuse à la maison

Titulaire du certificat professionnel de coiffure depuis 10 ans, Angélique Marquet a eu l'occasion de travailler dans différents salons ce qui lui a permis de rencontrer et servir tout type de clientèle afin de développer l'ensemble de ses compétences.

Désormais, elle pratique cette activité à son compte en « coiffure à domicile » avec « A-Mqt coiffure ». Le but est de vous offrir ses services par un contact simple et convivial dans un lieu familial. Elle se forme régulièrement afin de suivre l'évolution des techniques et de la mode, d'où un large choix de prestations : de la coupe la plus simple à la plus déstructurée en passant par la réalisation de couleurs des plus classiques aux plus modernes. Pour compléter votre mise en beauté et dans le souci de pouvoir vous mettre toujours plus en valeur pour chaque événement qui vous tiendrait à cœur, elle peut également vous proposer une pose de verni semi permanent ainsi qu'un maquillage. Vous pouvez prendre rendez-vous de 8h00 à 18h00.



Elle se forme régulièrement afin de suivre l'évolution des techniques et de la mode, d'où un large choix de prestations : de la coupe la plus simple à la plus déstructurée en passant par la réalisation de couleurs des plus classiques aux plus modernes. Pour compléter votre mise en beauté et dans le souci de pouvoir vous mettre toujours plus en valeur pour chaque événement qui vous tiendrait à cœur, elle peut également vous proposer une pose de verni semi permanent ainsi qu'un maquillage. Vous pouvez prendre rendez-vous de 8h00 à 18h00.

<https://www.facebook.com/Amqtcoiffure/> <https://amqt.kalendes.com> Ou par téléphone 06.30.93.33.54



Bien-être chez soi

De formation aide-soignante, Nelly HOUPOUET propose depuis 2022 des massages pour les personnes âgées et les aidants à leur domicile. Ces massages permettent de soulager, de favoriser la détente et le repos, d'apaiser et de contenir les personnes fragiles. Nelly peut également accompagner les personnes atteintes de diverses maladies comme Alzheimer. Enfin, elle propose le massage Amma Assis, technique de toucher sur une chaise ergonomique et des séances de réflexologie plantaire. Enfin, elle s'est formée à la réflexologie plantaire pour soulager le patient de déséquilibre du corps.

Pour plus de renseignements, vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 06.99.78.82.99

Par mail : neilbienetre@gmail.com



Les petites marmottes s'éveillent...

Depuis septembre 2021, notre commune s'est enrichie d'une nouvelle association locale « Les Petites Marmottes de Pussay ». Plusieurs assistantes maternelles ont décidé de s'unir pour se rencontrer et partager ensemble des moments avec les enfants dont elles ont la garde.

Après plusieurs rencontres avec l'adjoint en charge des associations, la commune a mis à disposition un local au foyer des anciens et le démarrage des permanences et activités a pu véritablement commencer début 2022.

Aujourd'hui, ce sont un peu plus de 5 « nounous » qui se rassemblent avec les enfants. L'objectif est de doubler ce nombre, ce qui conduirait à avoir une vingtaine d'enfants.



Rubis sur ongle

Laure Toutain vous propose ses services d'onglerie à son domicile depuis mars 2022. Elle prépare également un CAP esthétique et pourra ensuite vous proposer des soins, des épilations.



Pour plus de renseignements, voici ses coordonnées.

Tous les jeudis matins, les assistantes maternelles viennent au foyer avec les enfants âgés de quelques mois à 3 ans. Bien sûr, elles ont l'accord des familles des enfants qu'elles gardent.

Des activités manuelles, de motricité, de musique, des comptines gestuelles et parfois un goûter ponctuent la matinée. Aux beaux jours, les enfants peuvent même profiter du parc de Trébesing. En aucun cas, il ne s'agit d'une crèche ou d'une garderie, comme le précisent les responsables. Lorsqu'on leur demande l'objectif de cette association, les assistantes maternelles l'expriment clairement en mettant en avant deux aspects : d'une part casser l'isolement de leur profession et d'autre part participer à la socialisation de l'enfant.

Si vous souhaitez d'autres renseignements, vous pouvez venir le jeudi matin au foyer des anciens ou prendre contact avec les responsables de l'association

Madame LAVAL 06 65 48 06 17 ou Madame ROYER 06 69 72 25 00



Un label sportif pour notre maison de santé

Depuis deux ans, un appel à projets lancé conjointement par le Ministère des Sports et le Ministère de la Santé visait à faire reconnaître les premières Maisons Sport-Santé. L'enjeu est d'offrir au travers d'un programme éducatif, préventif, thérapeutique, un accès à la pratique du sport à des fins de santé, aux activités physiques générales (marche rapide, exercices de renforcement musculaire, etc...) ou adaptées aux limitations fonctionnelles et facteurs de risques individuels.



Début 2022, lors d'une visite dans notre département, Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports donnait la liste des trois nouvelles maisons de santé labellisées « Maisons Sport-Santé » dans l'Essonne dont celle de Pussay avec la meilleure note quant à la qualité du dossier présenté.

Nous avons demandé au docteur Joël ARHAN, responsable de la Maison de Santé de Pussay, de bien vouloir nous en dire plus sur cette création :

« L'idée de bouger pour améliorer sa santé est une chose qui nous semble importante. Au sein de notre Maison de Santé, nous avons décidé de créer cette maison « Sport-Santé ». Lors des débats pour organiser la CPTS (une structure qui tente d'améliorer la prise en charge des habitants du Sud Essonne), nous avons rencontré des personnes qui nous ont aidés et soutenus dans l'élaboration du projet, particulièrement Mesdames BILLARD et REZEK de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne.

Il a fallu quelques réunions et beaucoup de patience pour remplir des documents administratifs barbant, mais nous avons réussi à faire valider cette nouvelle structure.

Il y aura deux possibilités d'en profiter :

- * En adhérant à l'association (20 euros) et en faisant un bilan auprès de la coordinatrice pour décider d'un parcours dans diverses associations sportives pour « essayer » les activités physiques en question. Actuellement, l'Entente Gymnique Etampoise est prête à accueillir les patients. Si besoin, deux cabinets de kinésithérapie l'un à Morigny et l'autre à Etampes peuvent également les accueillir. Nous travaillons actuellement à augmenter les possibilités de prise en charge.
- * L'autre possibilité sera de se rendre au bus « MOBILIFORME ». Ce bus itinérant se déplacera de village en village. La fréquence n'est pas encore fixée, mais une fois par mois semble la plus raisonnable. Gratuitement, vous pourrez être reçu par un éducateur qualifié en activité physique adaptée qui organisera un cours collectif pour montrer l'importance du mouvement et faire prendre conscience de ce que l'activité physique peut apporter à chacun.

Nous en sommes qu'au début. A suivre... »



La caisse des écoles

Gérées par la loi du 10 avril 1867 et rendues obligatoires en 1882, les Caisses des écoles avaient à l'origine un but : celui de favoriser la fréquentation de l'école publique.

Depuis la loi du 18 juillet 2005, les compétences de la Caisse des écoles se sont étendues à des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier degré.

Le budget pour 2022 de la Caisse des écoles de Pussay, entièrement financé par la commune, se monte à 82.598 euros soit une moyenne de près de 290 euros par élève.

La répartition de cette somme a été adoptée à l'unanimité lors du vote du budget le mardi 12 avril dernier :

- ▶ Fournitures scolaires pour les élèves : 21 570 euros
- ▶ Classes de mer : participation à hauteur de 50% du coût : 16 000 euros
- ▶ Différentes sorties : piscines, cinéma, sports, sorties fin d'année : 25 768 euros
- ▶ Interventions extérieures dans les écoles : ateliers, La Petite Tortue, projet écriture... : 8 000 euros
- ▶ Spectacles Noël, chasse aux œufs ... : 3 650 euros
- ▶ Achat petits matériels et maintenance photocopieurs et informatique : 7 610 euros

En conclusion, la commune de Pussay, par l'intermédiaire de la Caisse des écoles, fait de l'éducation de nos jeunes une de ses priorités, étant ainsi un véritable soutien en direction des élèves, des enseignants, mais aussi des parents. Le budget dédié à cela est l'un des plus importants parmi les communes de notre Sud Essonne, ce que nous relatent souvent nos équipes éducatives.



Au revoir la « Mich' »

Michel JAMMES est né le 13 septembre 1943 au Grand-Celland en Normandie, dans la ferme chez ses parents.

Il y passe sa jeunesse avec ses deux sœurs, Christiane et Annick avant de quitter sa campagne Normande en 1961 pour la région Parisienne.

Son rêve...être mécanicien, la vie lui offrira un tout autre avenir.

Son expérience professionnelle débute en culture maraîchère.

Il devient ensuite serveur en restauration au lac de Lozère à Palaiseau durant 9 années.

Il prend un 1^{er} bar en gérance à Orsay avant de s'installer définitivement à Pussay en

1971, au café des sports où il restera 37 ans, jusqu'à sa retraite. Dans son village d'accueil, il rencontre Marie-Paule et en 1973, il se marie. Michel a deux enfants, Jérôme et Sabrina et quatre petits-enfants, Florian, Axelle, Clément et Amélie.

Il était un bon vivant et affectionnait à recevoir sa famille ainsi que ses amis autour d'une bonne table. Il adorait danser le « twist » lors des fêtes de famille ou une java sur un air d'accordéon. Michel JAMMES dit « La Mich' » était un passionné de nature :

Il aimait les journées de chasse passées avec ses amis. Au jardin, il ne comptait pas son temps, il était fier de son potager et de ses légumes qu'il partageait avec plaisir aux voisins et amis. Il bichonnait et aimait tant, ses rosiers et ses roses...

En mai dernier, la maladie s'est emparée de sa vie et aujourd'hui, nous sommes tous réunis pour lui dire au revoir et lui montrer à quel point nous l'aimons. La municipalité présente toutes ses condoléances dans la douleur et dans cette difficile épreuve à sa femme Marie-Paule et à toute sa famille.



50 Ans d'amour en Or...

Fin avril dernier, Monsieur le Maire accompagné de Jacques ADRIEN Maire-adjoint, s'est rendu rue de Granville chez Chantal et Gérard TREMBLEAU pour lever le verre de l'amitié à l'occasion de leurs 50 ans de mariage. Gérard est un Pussayen de souche ; né dans notre village, il ne l'a jamais quitté. Quant à Chantal, issue d'une famille de 9 enfants, elle est née à Chartres et a vécu son enfance à Gouillons, village euralien situé à quelques encablures de Pussay.

C'est lors d'une soirée, organisée par les « Bals BLANCHET », bien connus par les jeunes de l'époque que leur rencontre a eu lieu il y a un peu plus de 50 ans et ils ne se sont plus quittés. Ils se sont installés à la cité « Brinonville » sur la route de Gommerville, puis à la « Cour des bureaux » lieu ainsi désigné à l'époque situé en face de la place du Carouge, puis maintenant route de Granville où ils résident depuis plusieurs décennies.



En 1975, de leur union est née leur fille Stéphanie, que certains connaissent, car, adorant le tennis comme son père, elle a entraîné les jeunes du club de Pussay dans les années 90.

Comme aiment le dire Chantal et Gérard, ils ont la chance d'être une famille aimante et très unie. Leur gendre et leurs petits-enfants Pierre qui a 20 ans et Camille du haut de ses 18 ans sont adorables et toujours attentionnés à leur égard.

Lorsqu'on leur demande les secrets de la longévité leur amour, ils répondent à l'unisson : « On cherche toujours à se faire plaisir réciproquement et toutes nos décisions sont prises en commun ».

A l'occasion de ces noces d'or, Monsieur le Maire a remis à Gérard et Chantal TREMBLEAU un diplôme commémoratif, la Médaille de la Ville et un très beau bouquet très apprécié car ils adorent les fleurs, comme le montre le très beau jardin dans lequel ils ont reçu les élus.





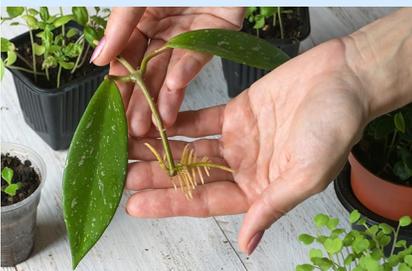
Plus de 800 arbres plantés !

Entre décembre et mars, ce sont plus de 800 arbres qui ont été plantés sur notre commune. Dans le cadre du projet « Reconquête de la biodiversité à Pussay », c'est en partenariat avec l'association « Haie Magique » que plusieurs chantiers de plantation ont eu lieu. Les élèves de l'école Joliot Curie ont également activement participé : plus de 250 arbres ont été mis en place par les élèves, du CP au CM2.

Les jeunes arbres et arbustes se portent bien. Sources de nourriture, refuges pour les insectes et les oiseaux, notamment, ces haies diversifiées ont pour objectif de développer la biodiversité de notre village. Pensez à pailler vos sols pour garder un maximum de fraîcheur au niveau du pied, espérons qu'ils ne souffriront pas trop de la sécheresse.

Aux arbres citoyens !

Les boutures et semis réalisés dans le cadre d'ateliers participatifs ont donné de beaux plants !



Certains sont en attente, en pots et godets, aux services techniques, d'autres stockés en jauge en pleine terre. Ils attendent tous la

saison propice aux plantations pour trouver leur place définitive dans vos jardins !

Rendez-vous cet automne : vous pourrez bénéficier d'arbres issus d'essences locales et ainsi, à votre tour, participer au reboisement de votre village. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet « Reconquête de la biodiversité à Pussay ».

Gros plan sur la tourterelle des bois

Parmi les 78 espèces d'oiseaux recensées sur la commune, la tourterelle des bois est certainement la plus à protéger !

En effet, cet oiseau typique des paysages agricoles est actuellement en danger d'extinction en Ile-de-France. Il niche dans les arbres feuillus et se nourrit principalement de graines. C'est pour cela qu'on le trouve dans les haies et bosquets à proximité des surfaces cultivées.



Les causes principales de son déclin sont la disparition des haies et des « mauvaises » herbes, sur lesquelles elle prélève sa nourriture.

Nous vous rappelons que depuis le 30 décembre 2021, une décision du conseil d'état interdit strictement de chasser cet oiseau qui est menacé.



30 km/h à Pussay

Tout un chacun a pu se rendre compte de la vitesse excessive de certains automobilistes dans les rues de notre village. Ce sujet n'a pas échappé au Conseil des Sages, commission extra communale composée d'élus et de citoyens. A la suite de la dernière réunion de cette commission, Guy BARANTON, son président a écrit à Monsieur le Maire pour lui demander d'étudier et proposer des solutions pour réduire la vitesse en ville.

Au vu de ce qui se fait déjà dans de nombreuses villes et villages, Monsieur le Maire, après en avoir discuté en Conseil Municipal, a pris un arrêté de limitation à 30km/h sur l'ensemble des rues de notre village.

La date d'application pourrait être au 1^{er} septembre 2022.

Une Déchetterie communale qui dépose !!



La commune de Pussay est la seule commune de l'Essonne qui ouvre les portes du service technique tous les jours de 8h00 à 9h00 du matin et de 16h00 à 17h00 ainsi que les samedis matins de 10h00 à 12h00. Ce service exceptionnel, qui n'existe que dans notre village, permet à nos habitants de bénéficier d'un lieu de proximité à des fins de valorisation de vos déchets. Ainsi, vous avez la possibilité de déposer dans des bacs des piles, des ampoules, des aérosols, des batteries, des pots de peinture, huile de vidange...



Par la suite, ce sont les agents du service technique qui se chargent de la manutention et du transport de tous ces déchets dans les déchèteries de Saclas, d'Etampes ou d'Etrechy. De surcroit, vous avez également la possibilité de déposer vos gravats dans une benne tous les premiers samedis de chaque mois.

Cependant, nous vous demandons de privilégier la dépose dans les déchetteries du SIREDOM...



Manifestations Etat-Civil

Dates		Manifestations	Organisateurs	Lieu	Informations
DIMANCHE 3 JUILLET		MARCHÉ D'ÉTÉ	COMITÉ DES FÊTES	PLACE DU CAROUGE	10h00/17h30 14h00/17h00 ORCHESTRE KALIMUCHO
JEUDI 14 JUILLET		FÊTE NATIONALE	MUNICIPALITÉ COMITÉ DES FÊTES	PUSSAY	LAMPIONS 21h30 DEPART DEVANT LA MAIRIE 22h00 FEU D'ARTIFICE AU STADE A 23H00 ENTRÉE RUE DE LA BRÈCHE
SAMEDI 27 AOUT		CINEMA PLEIN AIR	COMITÉ DES FÊTES	PUSSAY	RDV à 21h30 GRANDE PRAIRIE OU SALLE DES FÊTES
DIMANCHE 4 SEPT		FORUM ASSOCIATIONS	MUNICIPALITÉ	PUSSAY	GYMNASE DE 10H00 18H00
DIMANCHE 4 SEPT		VIDE GRENIER	COMITÉ DES FÊTES	PUSSAY	GRANDE PRAIRIE À partir de 07h00
SAMEDI 17 SEPT		JOURNÉE DU PATRIMOINE	MUNICIPALITÉ	PUSSAY	A 11H00 - INAUGURATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE ANNICK & BERNARD ET DE LA SALLE JACQUES PARRAIN
SAMEDI 17 SEPT		SUR UN AIR DE JAZZ	LES JAZZOPATHES	PUSSAY	GRANDE PRAIRIE 14H00 à 23H00 ENTRÉE GRATUITE RESTAURATION SUR PLACE
DIMANCHE 18 SEPT		FÊTE DE LA FERME SAPOUSSE SPECTACLE HUMORISTE Andrey Vernon	LA FERME SAPOUSSE	PUSSAY	14h00 à 17h30 ENTRÉE LIBRE
SAMEDI 24 SEPT		RALLYE TOURISTIQUE	COMITÉ DES FÊTES	PUSSAY	
DIMANCHE 9 OCTOBRE		LA MARCHÉ ROSE	COMITÉ DES FÊTES MAISON DE LA SANTÉ	PUSSAY	10H00 GYMNASE GASTON POMMEREAU
SAMEDI 15 OCTOBRE		LOTO	COMITÉ DES FÊTES	PUSSAY	SALLE DES FÊTES À PARTIR DE 20H00 SUR RÉSERVATION
VENDREDI 11 NOV		COMMÉMORATION	MUNICIPALITÉ	PUSSAY	RDV DEVANT LA MAIRIE A 10h45
SAMEDI 12 NOV		SOIRÉE IRLANDAISE	COMITÉ DES FÊTES	PUSSAY	SALLE DES FÊTES À PARTIR DE 19H30 SUR RÉSERVATION



« Au Fournil de Pussay »

C'est le nouveau nom de la boulangerie du village. Monsieur et Madame ZETRINI ont repris le flambeau le dimanche 5 juin.

C'est toujours avec Valérie, la vendeuse, qu'ils vous accueillent, pour le moment, du lundi au dimanche de 6h30 à 20h00, le jour de fermeture n'est pas encore défini.

La boulangerie restera ouverte tout l'été et va proposer des formules sandwiches, des salades, des glaces...

Merci à Monsieur et Madame Aury, anciens propriétaires, pour ces belles années d'investissement.

L'expo sort de sa réserve

Les 28 et 29 mai dernier avaient lieu les portes ouvertes de l'atelier du sculpteur Christophe Dumont. L'occasion pour Sophie et Christophe de faire découvrir cette ancienne guinguette des Gargouilles où ils ont posés leurs valises il y a plus de 30 ans. Plus de 400 personnes ont déambulé autour des sculptures, au son du groupe de rock progressif Karma Coma.

Un grand merci à François Thomin qui avait mis son champ à disposition pour le parking.





Tribune libre* : Expressions des élus

ENSEMBLE, OEUVRONS POUR LE PUSSAY DE DEMAIN

Depuis le 1er janvier 2020, les élus d'opposition sont membres de droit de la commission locale de révision de la liste électorale. La commission se réunit obligatoirement avant chaque scrutin. Il est dommage que les deux élus d'opposition de Pussay n'aient pas assisté à la réunion précédant l'élection présidentielle. Cette commission permet de valider les inscriptions et les radiations des administrés habitant ou n'habitant plus la commune.

Lors du vote du budget 2022, nous nous réjouissons que l'opposition ait soutenu les orientations de notre programme en votant sans aucune critique le budget présenté par Monsieur le Maire. Ce budget traduisant nos projets, tant au niveau des investissements que du fonctionnement, a donc été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

Grégory COURTAS et l'équipe majoritaire

Tribune non communiquée

René LECLERE
Conseiller municipal d'opposition

AGIR POUR L'INTERET DE NOTRE VILLAGE

L'élection présidentielle étant passée, je tenais à remercier les électeurs (nombreux) qui se sont déplacés pour exprimer leur vote dans les urnes.

Cela est même une double satisfaction pour l' élu que je suis, car en plus, le résultat de l'élection à Pussay a mis la droite nationale largement en tête (587 votes au 2e tour). Merci !

Par ailleurs je constate que malgré le parrainage de Mr le maire au candidat Mr Jadot Yannick (EELV), celui-ci n'a remporté que 18 votes à Pussay...

J'en conclus, qu'à l'avenir, il serait bien mieux d'avoir un maire, qui soit en corrélation totale avec la majorité de ses électeurs.

Elvis JANOT conseiller municipal (Divers Droite) de l'opposition.

* Depuis les dernières élections municipales, la loi précise qu'une tribune d'expression libre doit être accordée d'une manière identique à chaque composante du Conseil Municipal. Cette disposition était jusqu'ici obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Le seuil a été abaissé à 1 000 habitants, ce qui est le cas de Pussay.

Naissances - Bienvenue à :

- Myléna DIAS, née le 30 décembre 2021 à Étampes (91)
- Lyam PAYET, né le 11 janvier 2022 à Étampes (91)
- Lauriane BILLARAND, née le 21 février 2022 à Étampes (91)
- Maëlys CHARRE GABILLAUD, née le 7 mars 2022 à Étampes (91)
- Mathilde CARDOSO ROSEIRO, née le 22 mars 2022 à Pussay (91)
- Aubin BALLOT, né le 23 avril 2022 à Étampes (91)
- Andréa DOS SANTOS RODRIGUES, née le 30 avril 2022 à Étampes (91)
- Arya VOILLARD, née le 30 avril 2022 à Longjumeau (91)
- Lyam PINHEIRO, né le 4 mai 2022 à Étampes (91)
- Emma MURZILLI, née le 5 mai 2022 à Arpajon (91)
- Wanas LOUTFI, né le 11 mai 2022 à Étampes (91)
- Edan DIAMANTINO, né le 24 mai 2022 à Étampes (91)



Parrainage Civil :

- Maëli LOPES, parrainée civilement le 23 avril 2022
- Hailey LOPES, parrainée civilement le 23 avril 2022
- Enzo FABRE, parrainé civilement le 7 mai 2022

Mariages - Félicitations à :

- Jean-Claude KANKIENZA MWEPU et Judith BOFONDA mariés le 16 avril 2022
- Julien LOPES et Manon PELLETIER mariés le 23 avril 2022
- Florent SEBBAN et Sylvie GUILLOT mariés le 30 avril 2022
- Jean-Jacques DECHIRAT et Jennifer SABLIERIE mariés le 7 mai 2022
- Tarek REGGADI et Marjane NOBLET mariés le 13 mai 2022

PACS - Félicitations à :

- Théo LABIA et Elodie DECAËNS ont déclaré un Pacte Civil de Solidarité le 8 mars 2022
- Florian LE GORBELEC et Marine DUPUY ont déclaré un Pacte Civil de Solidarité le 23 avril 2022
- Franck CHAGROT et Séverine COADIC ont déclaré un Pacte Civil de Solidarité le 7 mai 2022.

Décès – Nos sincères condoléances à leur famille :

- Stéphane PIETERS, décédé le 7 décembre 2021 à Étampes (91), né en 1966
- Jacky CHAILLOU, décédé le 1er février 2022 à Fontenay-Lès-Briis (91), né en 1965
- Gérard BADIER, décédé le 12 février 2022 à Pussay (91), né en 1931
- Jeannine CHERAMY veuve LEROUX, décédée le 9 mars 2022 à Dourdan (91), née en 1931
- Chantal BENEUX veuve QUITTON, décédée le 28 mars 2022 à Pussay (91), née en 1944
- Michel JAMMES, décédé le 26 avril 2022 à Étampes (91), né en 1943
- Maurice CINTRAT, décédé le 29 avril 2022 à Pussay (91), né en 1926
- Olivier JEANPIERRE, décédé le 10 mai 2022 à Pussay (91), né en 1960
- Lucien MORCHOISNE, décédé le 29 mai 2022 à Pussay (91), né en 1936

MARCHE D'ÉTÉ

CRÉATEURS ET PRODUCTEURS LOCAUX
Restauration le midi

COMITÉ DES FÊTES

Place Du Carouge

ORCHESTRE KALIMUCHO
14:00 à 17:00

PUSSAY
LE 03 JUILLET 2022
10:00 17:30

Commune de Pussay

Fête Nationale PUSSAY

14 JUILLET 2022

21h30 Rassemblement devant la mairie
22h00 Départ du défilé avec retraite aux flambeaux
23h00 Feu d'artifice au stade Daniel Polvé
23H30 Animation musicale

Commune de Pussay

PUSSAY
4 SEPTEMBRE 2022

FORUM DES ASSOCIATIONS
GYMNASE GASTON POMMERAU
10H00 - 18H00

Animations toute la journée

VIDE GRENIER À LA GRANDE PRAIRIE
Dès 7H00
Organisé par le comité des fêtes

Fête de la Ferme Sapouisse
310 Route de Granville Pussay

10^{ÈME} EDITION

DIMANCHE 18 SEPT
14H - 17H30

LES AMAP
DE MÉRÉVILLE,
MORIGNY-CHAMPIGNY
ET PUSSAY VOUS INVITENT:

VISITES DE FERME
ATELIERS ARTISTIQUES ET MUSICAUX
SPECTACLE POUR ENFANTS
EXPOSITIONS
BALADE À PONEY

SPECTACLE D'AUDREY VERNON
"BILLION DOLLAR BABY"

06 81 51 82 97

LES JAZZOPATHES
présentent

UN DE JAZZ

SAMEDI 17 SEPTEMBRE
14H-23H

Grande Prairie PUSSAY
(chemin de monnerville)

Directeur de la publication :
Grégory COURTAS
Conception et réalisation :
Sébastien MARIE
Comité de Rédaction :
S.RAME, J.ADRIEN, G.DELGADO, S.GUERTON, S.GUILLOT, J. MARTINS,
J.Y.ROUSSEAU
Photos : A.MEDINA

Mairie de Pussay. Agence postale communale
Téléphone : 01 64 95 23 38 - Télécopie : 01 64 95 38 40
Email : pussay.mairie@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.mairiepussay.fr>
Horaires d'ouverture :
Lundi au Vendredi : 8h30 -12h00 / 13h30 -17h00
Samedi : 8h30-12h00